



03.09.2008 - 08:40 Uhr

Primes avantageuses et distinction pour le service à la clientèle

Bâle (ots) -

Sympany accorde de la valeur à un partenariat s'inscrivant dans la durée. Sympany a obtenu la note 5 pour son service à la clientèle sur le site Comparis. S'agissant des coûts, Sympany encourage avec succès les modèles alternatifs ainsi que la collaboration transfrontalière dans le domaine de la santé. Concernant les primes, Sympany opte pour une évolution stable et des calculs prudents. Grâce à sa solide assise financière, Sympany n'augmentera ses primes que de 2,8% dans l'assurance de base en 2009, soit une nouvelle fois moins que la moyenne nationale. Comparis prévoyait en effet une augmentation moyenne de 4% pour toutes les caisses-maladie.

Les cantons de Zurich, Glaris et du Tessin ne subiront aucune augmentation de primes chez Sympany. Dans les cantons de Vaud, Neuchâtel, Genève et du Jura, il y aura même des baisses de primes. Dans notre marché d'origine Bâle, les primes n'augmenteront quant à elles que de 1,2%.

Dans toute la Suisse, Sympany compte 188 000 assurés dans l'assurance de base, 7000 entreprises clientes et génère un chiffre d'affaires de 767 millions de francs suisses.

Contact:

Hansruedi Huber, responsable de la communication d'entreprise
Tél.: +41/61/268'42'68
Mobile: +41/79/628'04'16
E-Mail: hans-ruedi.huber@sympany.ch
Internet: www.sympany.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100013550/100568874> abgerufen werden.